

COMMUNE de MONTAUD

Journal d'informations n° 44

Hiver 2018



Discours des vœux

C'est un réel plaisir pour l'équipe municipale, le personnel et moi-même de vous retrouver ici ce soir à La Montaudine pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

D'ores et déjà, cette nouvelle année 2018, je vous la souhaite heureuse et pleine de réussite dans tous vos projets tant personnels que professionnels.

Comme à mon habitude, et avant de poursuivre, je me permets de vous proposer une pensée collective pour tous ceux qui souffrent, ceux nous ont quittés, ceux qui sont malades, chez eux ou à l'hôpital, les aidants et tous ceux qui ont besoin d'aide.

Ne les oublions pas.

En premier, je voudrais remercier ceux qui ont œuvré pour cette soirée : les adjoints et conseillers, Brigitte et Jimmy chacun dans leur domaine, les invités des communes voisines par leur présence et vous, habitants de Montaud, représentants des associations, voisins et amis... Car sans vous, vous tous, cette soirée se résumerait à une soirée travail, ou lecture, ou ciné. Bien aussi, mais tellement moins conviviale.

En second les vœux de la commune, c'est quoi ?

Un moment pour nous de nous retrouver pour passer tous ensemble une bonne soirée, pour profiter du buffet que nous essayons chaque année de renouveler dans son concept.

Certains d'entre nous ne se voient qu'une fois par an, aux vœux.

Cette année je persiste dans le mode interactif. Tout autour de la salle, vous trouverez des panneaux qui, soit retracent les événements 2017, soit vous informent de ce qui nous attend en 2018. Les élus que nous sommes seront à vos côtés près de ces panneaux pour vous donner les explications qui vous manqueront (les panneaux sont sur le site internet de la commune).

Vous trouverez les panneaux :

1/ des finances, zoom sur 2017, préparé par notre adjoint aux finances, Alain. Pour 2018, je vous fais grâce du couplet sur les finances des communes. Vous en entendez parler partout : radio, télé, journaux. A Montaud, nous n'y échapperons pas, il va falloir gérer le budget différemment, même si nous ne manquons pas de projets et nous irons au bout de ceux-ci.

2/ de l'administration communale : une partie importante du travail au sein de la commune, de plus en plus importante. Comme dans les entreprises d'ailleurs, tout pareil.

Nous nous accrochons, nous sommes pionniers parfois même et Brigitte notre secrétaire de mairie assure en mettant le grand développement !!!

3/ du service technique : c'est du quotidien, parfois bien visible mais souvent invisible. Sans tous ces petits travaux, rien ne fonctionnerait, tout irait à vau l'eau. Alain, alias Jimmy, veille avec ténacité et humour. Je profite de ce paragraphe pour remercier nos déneigeurs, dont le travail est difficile et surtout cette année où la neige a été facétieuse et ingérable (Joël et Jérôme prestataires de la Commune, Pascal du Département).

4/ des travaux 2017 et ceux prévus à ce jour pour 2018, préparé par l'adjoint 1^{er}, Michou. Comme pour l'entretien, les travaux sur la commune se succèdent pour nous permettre de garder nos équipements en bon état de marche.

5/ de l'urbanisme, préparé par Stéphane, adjoint à l'urbanisme. 2017 fut une grande année, avec l'avènement du PLU. Vous pourrez y découvrir ou redécouvrir des informations importantes et utiles.

6/ de l'enfance et jeunesse, préparé par Philippe adjoint à l'enfance/jeunesse. Des petits au plus grands, c'est notre avenir que nous préparons. Leur accorder du temps et des finances, c'est un pari gagnant. Un projet de jeune en service civique dans ce domaine est programmé pour 2018, vous en verrez les grandes lignes sur ces panneaux. Je profite de ce paragraphe pour remercier nos ouvrières de l'enfance : Nicole, Véronique, Marjorie, Eva, Justine, Dayana, Céline.

Je remercie aussi les intervenant des TAP, réguliers ou non, et notamment : Brigitte, Evelyne, Christine, Muriel.

7/ de l'affouage, préparé par notre conseillère Marion aidée d'Alain. Si ce mot ne vous dit rien, renseignez-vous en lisant leur travail. 2018 sera une année avec affouage, tenez-vous prêts !!

8/ de l'aménagement du centre village. Un projet pour les deux ans à venir, avec l'aide du CAUE et du Parc du Vercors, et la participation des habitants intéressés. A démarrer.

9/ des Ramées, préparé par notre conseiller Nicolas. Le panneau qu'il a préparé vous en parlera mieux que moi.

10/ de la route départementale 218. Un projet intéressant pour notre commune. Le tronçon de la route entre Les Coings et le tunnel est à rétrocéder par le département. A savoir dès aujourd'hui que le département a pour projet, en attendant la rétrocession, de fermer la route à la sortie des Coings par une barrière. Un projet sur lequel nous n'avons pas plus d'infos. A suivre donc.

11/ de notre communauté de communes, la SMVIC ! des infos, un organigramme, pour découvrir nos élus communautaires et les vice-présidents.

La préparation des vœux est un gros travail pour nous tous mais nous le faisons avec plaisir.

Et comme je le dis chaque année :
Passez un bon moment ce soir.

Dites bien au revoir à 2017,
Qui ne fut pas parfaite,
Mais diablement coquette,
Et bienvenue à 2018,
A qui nous donnons la suite
Sans pour autant prendre de cuite.
Et que le buffet s'ouvre !!!!

Un buffet avec le territoire de Montaud comme « fond » !

Pascale Poblet.



VIE COMMUNALE

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Pierre BRUEL – Les Coings
Dayana CHOBERT-JOURDAN et Célia BOUMAZA -
Les Coings
Guy et Catherine VALETTE – Les Plattières

Bureaux MAIRIE

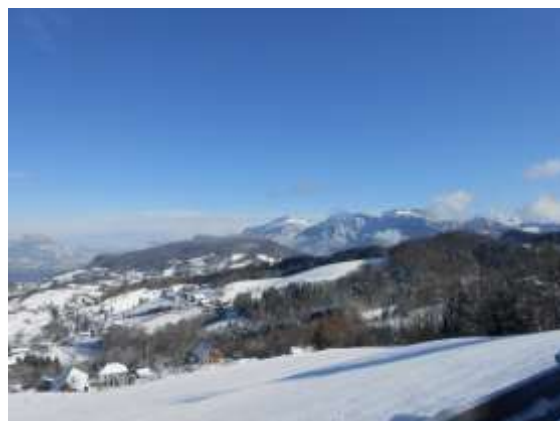
Les bureaux sont ouverts au public **du lundi au samedi de 8h à 12h**. Fermés le mercredi matin.

Fermeture des bureaux du
15 au 17 février.

Recensement militaire – Filles ou garçons, demandez votre inscription le mois anniversaire de vos 16 ans.

Liste électorale - Au 10 janvier 2018, la liste compte **425 électeurs**.

Nombre d'habitants - **545** au 1^{er} janvier 2018 (extrapolation INSEE)



Retrouvez, dans ce bulletin, les nouvelles des associations montaudines

- Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) : Monsieur Marc DAGUET
- Sou des Ecoles : Madame Aline PEREZ
- Montaud'Ubohu : Monsieur Guillaume LOMBART
- Montaud T'Aime : Madame Flora HARRIS
- A. S. C. S. M. : Madame Brigitte BONNET-EYMARD
- A. N. D. S. : Madame Brigitte MURDINET
- Collectif « Les enfants dans les bois » : Madame Christel DAGUET
- Montaud Trial Sport : Monsieur Thomas Coing-Gillet-Daguet
- Association La Fête du Village : Messieurs Michel BONNASSIEUX, Christophe CORVEZ et Didier CHARREL-MARTIN

HIVER 2018

Vous pouvez trouver dans ce bulletin

- Vie communale... page 3**
- Vie intercommunale... page 13**
- Nos associations... page 20**
- Sur Montaud aussi ... page 27**

Directrice de la publication :

Pascale Poblet

Rédaction et mise en page :

Corinne-s

Brigitte

Joëlle

Impression : Mairie de Montaud

Dépôt légal à parution :

Février 2018

*Merci à tous ceux qui ont participé
à la rédaction des articles.*

Bonne lecture. Vous retrouverez ce bulletin ainsi que les échos sur le site
www.montaud.fr.

Quelques numéros utiles à conserver

MAIRIE

Tél. **04.76.93.65.79**

Fax **04.76.93.30.83**

Courriel : mairie@montaud.fr

Site : www.montaud.fr

En cas d'urgence : 06.08.14.33.54

*Les bureaux sont ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h **sauf le mercredi.***

ECOLE **04.76.93.63.90**

CANTINE **04.76.93.30.89**

MULTI ACCUEIL **04.76.93.35.98**

SALLE La Montaudine **04.76.93.68.12**
(pas en service actuellement)

MEDIATHEQUE (Saint-Quentin/Isère)
04.76.65.80.74

**Saint-Marcellin Vercors Isère
Communauté – SMVIC**

Tél. 04.76.38.45.48

Régie des eaux : 04.76.36. 90.57 et en cas
d'urgence : 04.76.36.94.01

Régie des ordures ménagères : 04.76.38.66.03

Horaires déchèterie (St-Quentin/Isère)

Lundi de 14h à 18h,

Mercredi et samedi de 8h à 12h

et de 14h à 18h.

URGENCES : **112**

POMPIERS : **18**

GENDARMERIE : **17**

SAMU : **15**

MEDECINS :

Docteur Zilli à St Quentin

04.76.93.33.54

Docteurs Parmentier et Pauthier
à Veurey **04.76.53.95.29**

INFIRMIERES :

Saint-Quentin sur Isère

04.76.93.30.11

PHARMACIES :

Saint-Quentin **04.76.93.68.08**

Noyarey **04.76.53.91.15**

Taxi :

M. Finet **04.76.93.65.02** ou
06.07.09.15.31

A votre porte.... Passages à Montaud....

Boulangerie Franchini : livraison tous les vendredis. Commande au 04.76.93.60.38

Produits frais

A votre porte, chaque semaine, des produits frais :
Fromage, charcuterie, crèmerie, viande, poissons,
fruits et légumes, épicerie, biscuiterie et même
produits d'hygiène et d'entretien.

Votre vendeur, Jean-Luc passe chaque mercredi après-midi.
Toute l'équipe Ter'frais est à votre disposition au 04.79.25.11.11
pour toutes informations complémentaires !



A l'école, on nous apprend à mieux gérer nos déchets

Chaque classe a bénéficié de deux interventions des animatrices tri de la communauté de communes.



Christine est une animatrice du tri, elle est venue à l'école. Elle a fait un petit spectacle avec la cigale et la fourmi, elle nous a appris la règle des 4 R :

Réduire, Réparer, Recycler, Réutiliser.

La cigale et la fourmi ont organisé un pique-nique. La fourmi et la cigale vont au supermarché. La cigale achète plein d'emballages, la fourmi achète ses fruits sans emballages. Ça nous a appris la règle : **Réduire**.

Après, elles vont pique-niquer, elles vont dans un bus la cigale a jeté son chewing-gum par terre. La fourmi crache son chewing-gum dans un mouchoir et le met dans la poubelle. La cigale a apporté des couverts en plastique. La fourmi a apporté des couverts normaux. La cigale a appris à moins consommer et à réduire ses déchets.

Réparer : La fourmi demande à la cigale :

«- Si on te donne un vélo cassé, qu'est-ce que tu fais ?

- Je vais dans un magasin de bricolage, j'achète les pièces qui manquent. Chez moi je le répare. »

Réutiliser : Le poste de la cigale n'avait plus de piles elle les a jetées dans l'herbe. La fourmi a des piles rechargeables.

Recycler : La cigale a appris à trier les déchets :

- dans la poubelle jaune on met des emballages
- dans la poubelle bleue on met le papier
- dans la poubelle verte on met le verre
- dans la poubelle noire on met les déchets ménagers.

Les déchets bien triés seront recyclés.

Les élèves de cycle 2 (CP au CE2)



LUNDI
20
NOVEMBRE



Il y a différentes poubelles pour trier les déchets parce qu'il y a **différentes matières** qu'il faut apprendre à reconnaître:

- le **verre** (on voit à travers, c'est transparent, vert ou blanc. S'il tombe, il peut se casser et il faut donc faire attention de ne pas se couper)
- le **papier**: un magazine, une publicité, un journal, une enveloppe... (on peut le déchirer)
- le **métal** (gris, il faut parfois regarder sous la boîte pour voir le métal, parfois mou = canette, parfois dur = boîte de conserve. Avec des machines, on les écrase. Le métal fait des bruits différents si on tape dessus.)



- le **carton** (il se déchire. Il peut être gris, marron ou coloré = boîte à oeufs, emballages)
- le **plastique** (coloré ou non, transparent ou pas, mou, ne se casse pas = pot de crème, bouteille, tube de dentifrice, ...)



Il y a donc 3 poubelles:

- une poubelle **bleue** pour les papiers
- une poubelle **jaune** pour les emballages = plastique, boîte de conserve, brique de jus de fruits...
- une poubelle **verte** pour le verre

+ la poubelle pour les ordures ménagères + le compost



On a essayé de trier les déchets. (Roman)

La dame nous a donné des déchets: une bouteille, un journal, un verre...



(Raconté par les élèves de maternelle)

Si on trie, on peut refabriquer des choses. On recycle.

Avec des bouteilles en plastique, on peut fabriquer des stylos, des vêtements en polaire, d'autres bouteilles...



On doit éviter de polluer la nature. Il faut faire attention. On coupe des arbres pour faire du papier et avec le papier trié, on refait du papier et on ne coupe pas un autre arbre.

Pour fabriquer du verre, on utilise du sable et si on trie, on n'a pas besoin de reprendre des matières à la terre.



Le compostage

Le tri des déchets

Relie les déchets qui vont dans le composteur



Colorie les dessins



Les déchets doivent être jetés dans un des 3 conteneurs de couleur. Colorie les ronds de la couleur correspondante.

URBANISME

Les formulaires de demandes d'urbanisme sont disponibles sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous pouvez aussi les demander en mairie ou à votre architecte.

Pour tous renseignements, avant de déposer votre dossier, nous vous invitons à prendre contact :

- Avec Stéphane Coing-Belley, adjoint chargé de l'urbanisme, 06.03.80.64.17.
- Avec Philippe Amette, architecte conseil. Son avis sur tout permis de construire sera sollicité. Le joindre auprès de Stéphanie Repiton à la SMVIC – Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté – au 04.76.38.45.48.

Un document de prise en compte de la réglementation thermique est désormais obligatoire pour tout dépôt de permis de construire concernant une maison individuelle.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) ne s'applique plus (mars 2017) et depuis le 05 septembre 2017, le Plan Local d'Urbanisme est applicable sur le territoire de la Commune.

Toutes les informations concernant le PLU sont disponibles sur le site de la commune :

www.montaud.fr/viecommunale/lesservices/urbanisme.





Repas de début d'année

Même si le CCAS n'est plus, ce 9 janvier, les anciens ainsi que des élus et membres de la commission sociale de la Commune se sont retrouvés pour le traditionnel repas de début d'année.



Après l'apéritif, chacun a trouvé une place et le repas préparé et servi par l'équipe de la boucherie de la Plaine a ravi les palais.

Pour animer l'après-midi, la Commune avait choisi l'intervention d'un magicien qui, faisant le tour des tables, a diverti tout ce joli monde.



Rendez-vous est pris pour « l'an que vint » !

Aménagement de la forêt communale

La forêt communale est constituée de 3 entités :



- Le canton de Bois Vert situé au nord de la commune, en limite nord des falaises du Vercors (dent de Moirans – 988 m). l'exposition est globalement Ouest avec des pentes faibles de 15% en moyenne. De nombreux bancs de rochers sont présents.
- Le canton de Pierre Taillée formant une croupe qui plonge vers le ruisseau des Vernes. Il est exposé au Nord ; les pentes varient entre 5 et plus de 100% le long du ruisseau. La pente moyenne est de 50%. Une barre rocheuse coupe le canton en deux parties.
- Le canton de Face Belle situé au sud-ouest de la commune, contre la forêt de La Rivière, de part et d'autre du col de Montaud. La partie haute est composée de barres rocheuses et de pierriers. L'ensemble du versant présente une pente régulière de 40% environ.

Peuplements

Les feuillus (hêtres, érables, frênes, tilleuls, charmes) occupent 56% de la surface. Les résineux (sapin et épicéa) représentent 44% des essences présentes.

Ces différentes essences forment une futaie irrégulière mélangée (68% de la surface) et un taillis sous futaie principalement de hêtres (31%). Le reste de la surface est composé de peuplement chétif (1%)

La régénération apparait facilement dès que les peuplements sont ouverts et les dégâts dus aux cervidés sont faibles.

Les arbres sont sains et adaptés aux stations. Les résineux produisent du bois d'œuvre de qualité charpente, les feuillus du bois de chauffage.

Desserte

Le canton de Bois Vert est desservi par une route qui se termine par une place de dépôt. Un réseau de piste parcourt l'ensemble des parcelles.

Le canton de Pierre Taillée est accessible par deux pistes : une qui sort sur une nouvelle route forestière débouchant sur la départementale et l'autre arrivant sur la même route au niveau du hameau des Coings.

Le canton de Face Belle est traversé par la départementale et desservi par une route forestière.

Les enjeux principaux de la forêt

L'enjeu production est moyen (4 à 6 m³/ha/an) sur 109 ha, soit 89% de la surface. Il est sans objet dans les peuplements chétifs, sur les dessertes, les pierriers et les falaises.

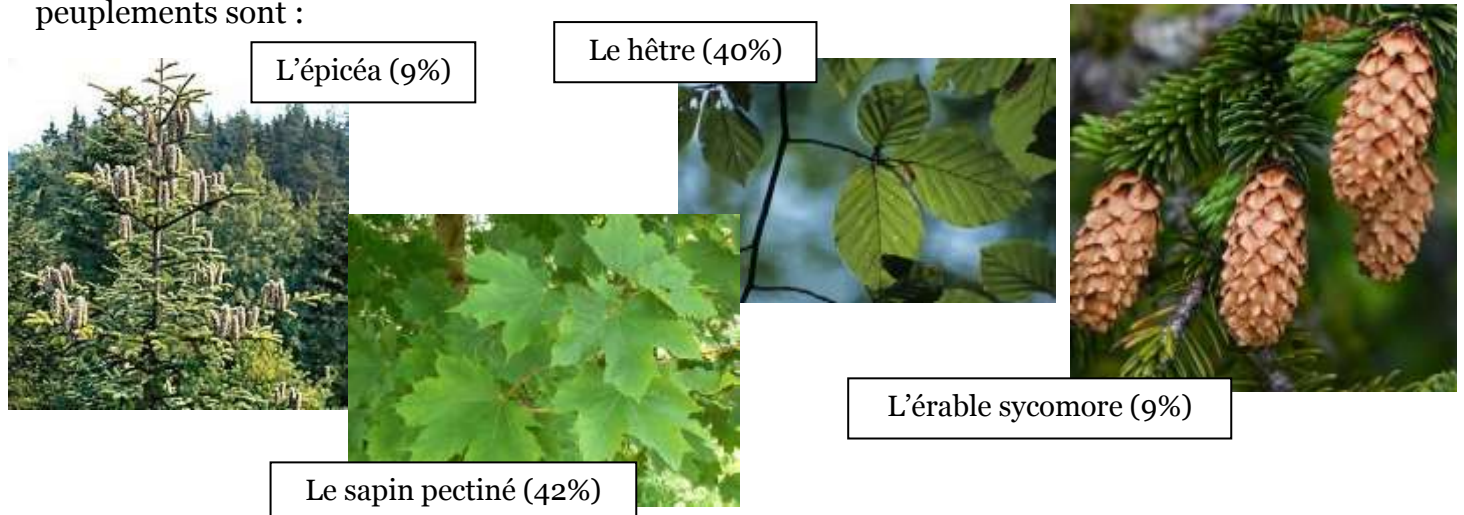
L'enjeu biodiversité est reconnu sur toute la forêt communale, du fait de la présence de deux ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) **et du Parc du Vercors**.

Les enjeux paysage et accueil sont reconnus sur l'ensemble de la forêt du fait de sa position sur les contreforts du Vercors et de la fréquentation par des randonneurs.

La forêt communale est gérée par un schéma d'aménagement, élaboré par période de 15 à 20 ans, en collaboration avec l'ONF. Le schéma actuel porte sur la période 2014-2033.

La forêt communale de Montaud s'étend sur 123 ha. Elle est affectée simultanément à la fonction de production ligneuse (bois), à la fonction écologique et la fonction sociale, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle

Cette forêt comprend 0,20 ha non boisés. 109 ha sont susceptibles de production de bois. Les essences objectives qui déterminent sur le long terme les grands choix de gestion de ces peuplements sont :



Pendant une durée de 20 ans (2014-2033), 109 ha seront traités en futaie irrégulière et parcours en coupe et 14 ha seront maintenus en évolution naturelle.

Les mesures définies dans l'aménagement visant la préservation de la biodiversité courante seront systématiquement mises en œuvre.

L'ONF informera régulièrement la commune de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique (régénération naturelle et durable de la forêt) dans la forêt et proposera toutes les mesures nécessaires à son maintien ou son rétablissement, en s'assurant en particulier que le niveau des demandes de plans de chasse concernant la forêt est adapté à l'évolution des populations de grand gibier et des dégâts constatés sur les peuplements.

Le programme d'actions prévoit

- Suivi de la régénération
- Jardinage
- Maintenance des limites parcellaires et du périmètre
- Surveillance des routes forestières
- Préparation des coupes pour la vente
- Préparation de l'affouage

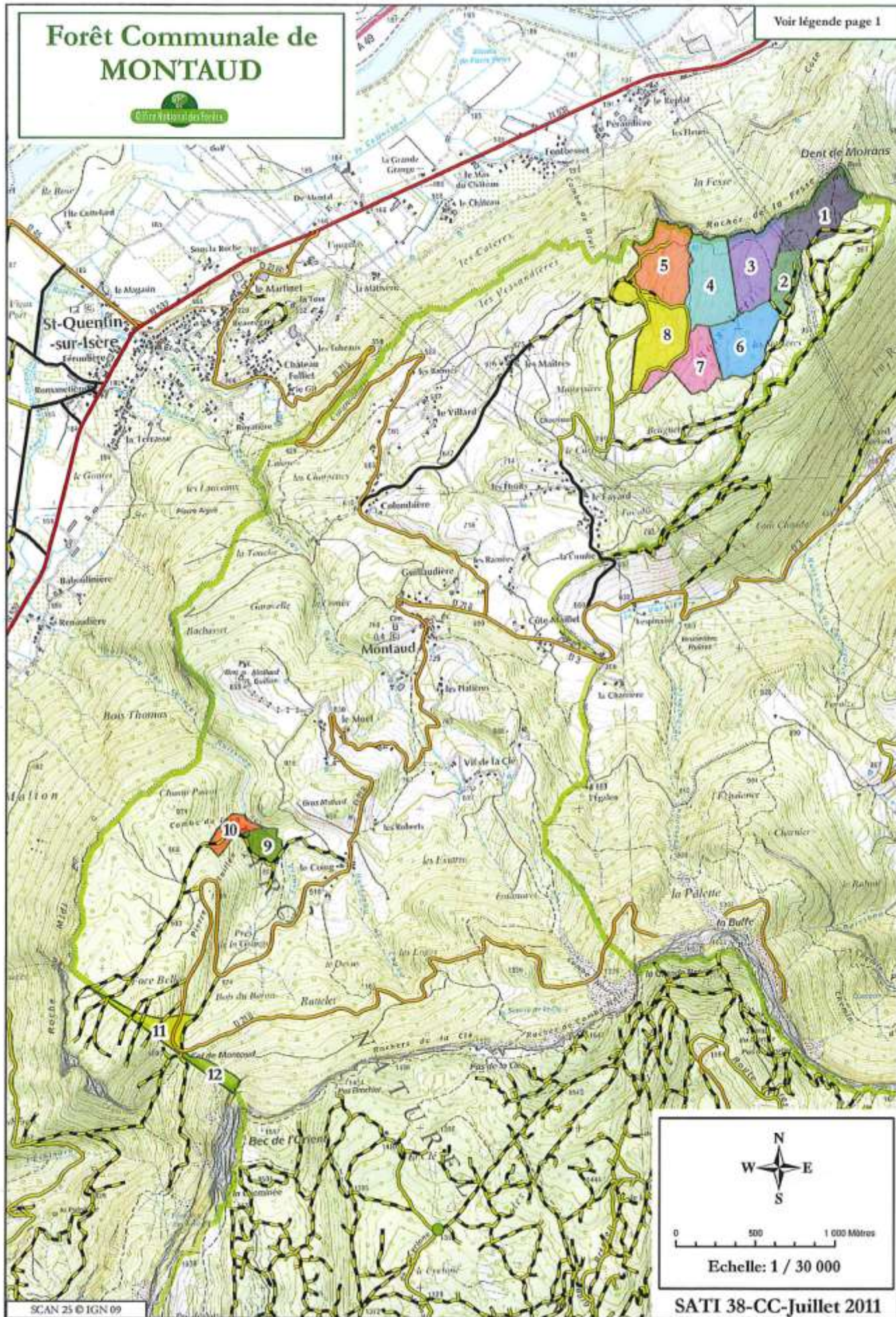
En 2017,

- Une vente sur pied a été réalisée. Martelée en 2016, elle a été vendue sur pied au printemps : 356m³ de résineux et 201m³ de feuillus. C'est la scierie Eymard qui a fait la meilleure offre.
- Comme prévu à l'aménagement 144m³ de feuillus (houppier compris) ont été marqués sur Bois Vert, pour du bois d'affouage. La coupe sera réalisée par l'entrepreneur désigné suite à l'appel d'offre lancé par la commune.
- Une parcelle a été acquise à Pierre taillée, sur 7 000m²
- Un projet de route forestière sur Bois Vert est en cours, en limite avec la commune de Veurey-Voroize. Des réunions de concertation seront organisées. L'objectif est de desservir cette zone en conservant le côté patrimonial du vieux chemin emprunté.

Forêt Communale de MONTAUD



Voir légende page 1



SCAN 25 © IGN 09

SATI 38-CC-Juillet 2011

Devoir de mémoire



A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale 14-18, la commune de Montaud souhaite placer la journée du 11 novembre 2018 sous un éclairage particulier : la mémoire pour un monde de paix.

Notre communauté de communes, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, monte un groupe de travail sur le sujet, afin d'associer tous les projets communaux et de leur donner une aura territoriale.

Afin de nous aider dans le projet communal, nous sommes demandeurs d'informations concernant la grande guerre à Montaud :

- les faits : que s'est-il passé à Montaud ?
- les lieux : les maisons, les endroits particuliers concernés par cette période
- les personnes : des informations sur celles qui sont nommées sur le monument aux morts, des souvenirs d'enfants, d'amis, les familles concernées
- les objets : des lettres, des articles de journaux, des photos, des accessoires de l'époque
- des souvenirs oraux : histoires racontées, transmises.



Selon la matière que nous pourrions recevoir ou qui nous sera prêtée, l'idée est de faire une cérémonie plus aboutie le jour du 11 novembre, avec une exposition dans la salle de la mairie, voire un film. Les enfants de l'école pourraient nous aider, nous accompagner et l'idée de chansons est à imaginer.

N'hésitez pas à envoyer vos messages sur le mail de la mairie suggestions@montaud.fr, à appeler, à passer.

Des rendez-vous pourront être organisés, ainsi qu'une ou des réunions sur le sujet. Nous sommes ouverts à toute suggestion, réalisable et raisonnable.

Merci à tous.

Site de la Commune

Sur www.montaud.fr / infos pratiques /
« Recevez les infos express »

En complément du « lien montaudin » géré par une bénévole (BBE), une inscription à la liste « infos express » vous permettra de recevoir les informations communales urgentes comme travaux, sécurité, ...

Rendez-vous sur www.montaud.fr.



Une année déjà que notre commune a intégré
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Durant celle-ci, un gros travail a été réalisé tant au niveau de la mise en place de cette nouvelle collectivité (organigramme, gestion des équipes, ...) qu'au niveau des compétences à assumer.

Tout au long des mois, les nouvelles importantes ont été mentionnées dans l'écho.

Les élus de Montaud ont participé aux commissions qui ont permis de faire avancer les projets de la SMVIC.

Pour 2018, un projet de territoire sera travaillé et mis en place en parallèle d'un pacte financier. La compétence eau et assainissement sera peu à peu étendue à tout le territoire, le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) va nous permettre d'avancer dans ce domaine et la gestion de l'enfance & jeunesse sera traitée sur tout le territoire.

Du travail en perspective dans l'idée de mutualiser et partager nos compétences.

Les compétences des collectivités

Pour comprendre, rappelons d'abord que la loi fait la différence entre trois types de compétences

- les compétences obligatoires,
- les compétences optionnelles,
- les compétences facultatives.

La loi Notre prévoit (Code général des collectivités territoriales, art. L5214-16) qu'une communauté de communes doit exercer « *en lieu et place des communes* » au moins trois compétences parmi un groupe de neuf (allant de la protection de l'environnement à l'action sociale en passant par la voirie ou les équipements sportifs). Ces trois compétences sur neuf sont celles que l'on appelle « *optionnelles* ». Mais les élus peuvent aller plus loin et transférer davantage de compétences – on parle alors de compétences « *facultatives* ».

Créée en 2017, la SMVIC est issue de la fusion de 3 communautés de communes :

- La communauté de communes de la Bourne à l'Isère (CCBI),
- La communauté de communes de Saint-Marcellin (CCSM),
- La communauté de communes Chambaran Vinay Vercors (3C2V) à laquelle Montaud appartenait.

Ces trois communautés de communes obéissaient chacune à la règle ci-dessus des compétences dévolues aux communautés de communes, avec, pour chacune d'elles, un choix différent de compétences optionnelles et facultatives.

Les compétences optionnelles des trois communautés de communes ont continué à être exercées pour une période maximale d'un an par la nouvelle communauté issue de la fusion, la SMVIC, sur le seul périmètre de l'ancienne communauté de communes qui les exerçait avant la fusion.

Les compétences facultatives, elles, continuent à être exercées sur deux ans dans les mêmes conditions.

Dans ce contexte, on comprend qu'en cette période de janvier 2018, toutes les compétences définitives ne sont pas écrites. En cas de non reprise d'une compétence à terme, celle-ci sera rétrocédée aux communes.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les compétences actuelles, découlant de la fusion et montrant le type des compétences exercées au niveau de la commune et de l'ancienne communauté.

Dans le cadre de la compétence optionnelle eau & assainissement exercée par la 3C2V avant la fusion, celle-ci aurait dû devenir optionnelle au niveau de la SMVIC au 1^{er} janvier 2018. Or, le statut de ces compétences impliquait qu'elle soit étendue à l'ensemble du territoire de la SMVIC (ou théoriquement rétrocedée aux communes de l'ex-3C2V, ce qui était techniquement infaisable) dès le 1^{er} janvier 2018.

Face aux contraintes de mise en œuvre technique des compétences sur la totalité du périmètre dès le 1^{er} janvier 2018 et aux risques que cela engendrerait en matière de qualité de service, la SMVIC a décidé de transformer ces compétences aujourd'hui optionnelles en compétences facultatives pour organiser leur transfert selon un phasage respectueux des termes de la loi.

Celui-ci respecterait le scénario validé politiquement le 21 septembre par les maires et l'exécutif de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté consistant à procéder à un premier transfert des services eau et assainissement (représentant 80% des abonnés et des volumes facturés du périmètre intercommunal) au 1^{er} janvier 2018.

Un second volet de transfert applicable au 1^{er} janvier 2019 permettra d'intercommunaliser définitivement les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif.

	Commune	SMVIC	Type
Enseignement	Écoles (bâtiments)		
Action sociale et médico-sociale		Action sociale d'intérêt communautaire	Optionnelle
Urbanisme	PLU par dérogation temporaire	Aménagement de l'espace, PLUI	Obligatoire
Environnement		Déchets (collecte, traitement)	Obligatoire
		Milieu aquatiques & inondations	Obligatoire
		Protection et mise en valeur de l'environnement	Optionnelle
		Eau (distribution, assainissement)	Facultative
Equipements		Aire d'accueil des gens du voyage	Obligatoire
		Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	Optionnelle
		Maisons de services au public	Optionnelle
Voirie	Voies communales		
Logement et habitat		Politique du logement politique de la ville	Optionnelle
Développement économique		Zones d'activité, tourisme, commerce	Obligatoire
Sécurité	Police municipale		
	Circulation et stationnement		
	Prévention de la délinquance		

LE GRAND SECHOIR

Ateliers enfants



Mercredi 14 février à 15h - Mon paysage dans un bocal

En s'inspirant du cabinet de curiosités présenté dans l'exposition « Paysage de la vallée aux 600 000 noyers », les enfants collectent des éléments naturels, végétaux, minéraux, pour réaliser un mini-paysage dans un bocal.

Atelier animé par Maud Bonnet, artiste plasticienne

Mercredi 21 février à 15h - Miels de Paysages

Michaël Sabatier, apiculteur à Murinais, entraîne les enfants dans les coulisses d'une ruche pour comprendre le lien particulier entre les paysages et le miel produit.

Tarif 5 € (par enfant et par atelier) - réservation indispensable 04.76.36.36.10

Les Allées chantent - Chanson française

Dimanche 18 février à 17h - Marianne

Chanteuse et guitariste, Marianne puise son inspiration dans la folk, la pop, le swing et le rock. La douceur de ses mélodies révèle des textes sincères, parfois drôles dans lesquels chacun peut se retrouver.

Marianne Girard, guitare, harmonica, chant, youkoulélé

Laurent Fabbri, basse, clavier

Entrée libre dans la limite des places disponible.

MEDIATHEQUE LIS-LA

Cet automne :

- Animations autour des contes et des contes détournés.
- Histoires en pyjama, pour les petits dès 2 ans
- Atelier bricolage sur le conte d'Alice au pays des merveilles,
- Atelier d'initiation au théâtre d'impro autour des contes par la compagnie Créabulle,
- Spectacle "Salade de fées" par la compagnie Créabulle,
- Lectures musicales et poétiques par Vito La Roca et Pierre Galland

Noël : Histoires en Pyjama avec la conteuse Merlenchanteuse.



Et pour commencer l'année, la médiathèque a proposé un spectacle musical avec le groupe Ishtar, composé de contes et musiques du monde vendredi 19 janvier, qui a fait salle comble !

Pour les projets futurs, nous pouvons d'ores et déjà évoquer le **Salon du Livre de Saint-Marcellin** dont la médiathèque est partenaire.

De nombreux auteurs et illustrateurs seront présents les **10 et 11 mars** à la médiathèque de Saint-Marcellin, tandis que les classes de CM des écoles de Saint-Quentin, Montaud et La Rivière recevront la visite de l'illustrateur Régis Lejonc **vendredi 09 mars**.

Venez découvrir les auteurs invités à l'occasion d'une **mise en bouche littéraire samedi 03 mars** à 13h30 à la médiathèque Lis-là !

De plus, cette année, à l'occasion des 20 ans de la médiathèque, la médiathèque organise un **prix des lecteurs** ! Parmi une sélection de 6 romans, venez discuter, donner votre avis et voter pour votre préféré. Nous proposons également un prix pour les enfants avec 5 livres en lice.

Spectacle de Noël avec
la conteuse Merlenchanteuse



Spectacle musical avec le groupe Ishtar



LUDOTHEQUE

La ludothèque intercommunale basée à Saint-Marcellin a pour objectif de mettre en place des animations autour du jeu, favorisant ainsi les échanges et les rencontres intergénérationnels.

Afin de valoriser ce service, les animatrices de la ludothèque de Saint-Marcellin proposent une animation « familles » ou « Ludotour » organisée une fois par mois dans une commune du territoire. Ces animations ont lieu le vendredi **de 16h30 à 22h**.

Elle est prévue le **vendredi 25 mai 2018 à La Montaudine**.





Le 1er réseau
pour l'emploi des jeunes

Objectif : autonomie !

EMPLOI
FORMATION
ORIENTATION
VIE QUOTIDIENNE

Toutes les actions de la Mission Locale et de ses partenaires sont mises chaque jour sur le mur Facebook. N'hésitez pas à liker la page pour les voir et être ainsi informé (e).

Envie d'une expérience à l'étranger ?

Grâce à un programme européen Erasmus + et à la Mission Locale, vous pouvez effectuer un stage en entreprise de 13 semaines à Malte, dans le sud-est de l'Angleterre de Brighton à Hastings, à Brescia en Italie, à Lisbonne au Portugal ou même Séville en Espagne.

Le transport A/R est pris en charge ainsi que l'hébergement (appartement en colocation, sauf pour l'Angleterre où ce sont des familles d'accueil qui vous hébergent).

A l'arrivée dans le pays choisi, vous êtes attendu et un guide sur la ville vous est remis, ainsi qu'une carte SIM et/ou un téléphone. Des cours de langue vous sont proposées en ligne. Les partenaires Erasmus + doivent vous trouver des lieux de stages en rapport avec vos 3 vœux (ex : hôtellerie, restauration, services, ...). Reste à votre charge un cofinancement de 300€. Une caution de 300€ qui vous sera rendue à votre retour en France, les frais de repas, de transports locaux ainsi que vos divers frais personnels. Possibilité de maintien de votre indemnisation Pôle emploi.

Si vous êtes intéressé (e), parlez-en à votre conseillère qui vous expliquera les étapes.

Permanences sur rv

Saint-Marcellin
Maison de l'Economie
7 rue du Colombier

Vinay
Pôle Insertion Emploi
3 avenue Brun Faulquier

Pont en Royans
Place du Breuil

Saint Quentin sur Isère
Mairie
481 Rue du Vercors

Contact

Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère
Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier
CS 20063 38162 Saint-Marcellin cedex
Tél : 04 76 38 83 42 Fax : 04 76 38 04 94
contact@mlj-smvl.fr
www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr



En bref

2018 ensemble

Nous vous souhaitons une année riche en succès, en aventures, en prospérité et en créativité. Et comme il n'y a pas que le travail, nous vous souhaitons également beaucoup de bonheur, de rencontres, de partages, de sérénité, sans oublier une excellente santé.



Café des aidants

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des Aidants écoute et porte la parole des proches aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société.



Les grands principes de l'association

- Accompagner tous les proches aidants sans distinction liée à l'âge et à la pathologie de la personne accompagnée
- Promouvoir une vision du rôle et de la place de l'aidant dans sa double dimension : le lien à la personne accompagnée et le lien à la société
- Contribuer à faire émerger la dimension sociétale de la thématique des aidants, au-delà de la dimension privée

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche.

Ces rencontres ont lieu une fois par mois et sont co-animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. A chaque rencontre une thématique est proposée pour amorcer des échanges autour de son vécu d'aidant. L'objectif est de vous offrir un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial (un café associatif, un bar, un restaurant, etc.).

La participation au Café des Aidants est réservée aux proches aidants.

**Pour Vinay, les rencontres ont lieu le lundi, de 14h30 à 16h,
au bar de l'Ovale, 31 grande rue à Vinay.**

Programme 1^{er} semestre 2018 :

Lundi 5 février : Comment réinventer la communication avec mon proche ?

Lundi 12 mars : Le lâcher prise dans la relation d'aide

Lundi 16 avril : Et l'amour dans tout cela ?

Lundi 28 mai : Dans ce « couple » aidant-aidé, y'a-t-il de la place pour d'autres ?

Lundi 25 juin : Comment se ressourcer ?

Entrée libre et gratuite (participation demandée : une consommation)

Contact : service autonomie 04.76.36.38.38 ou sce.auto7@cg38.fr

Le calendrier est disponible sur le site et/ou en mairie.

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) des Pays de la Bièvre a été créé en 1980 et regroupe 5 Communautés de Communes. Le SICTOM a pour objectif de mettre en œuvre une gestion globale et moderne des déchets ménagers, dans le respect de l'environnement et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a trois compétences qu'il assure en totalité ou partiellement pour ses adhérents.

Ainsi, le SICTOM assure pour les Communautés de Communes Bièvre Isère et du Territoire de Beaurepaire (66 120 habitants) :

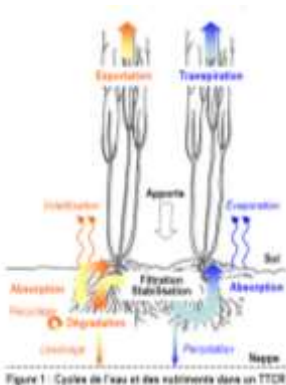
- le traitement des ordures ménagères et des refus de déchèteries,
- la collecte sélective en points d'apport volontaires,
- le tri des déchets à recycler.

Le SICTOM assure pour les Communautés de Communes de Bièvre Est, du Massif du Vercors et les communes de La Rivière, Montaud et St-Quentin sur Isère (SMVIC) (33 822 habitants) :

- le traitement des ordures ménagères,
- le tri des déchets à recycler.

Le traitement des déchets ménagers consiste donc pour le SICTOM à :

- trier les emballages à recycler et les journaux magazines en vue de leur recyclage,
- promouvoir le compostage individuel des déchets de cuisine et de jardin en mettant à disposition des composteurs individuels,
- organiser des filières d'élimination spécifiques pour des déchets tels que les cartouches d'encre, les piles...
- traiter les ordures ménagères en valorisant leurs sous-produits.



TCCR : taillis à très courte rotation

Mise en service d'un système végétal de consommation hydraulique de perméats issus de l'installation de traitement des lixiviats sur l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND).

Une ISDND est un site conçu pour stocker des déchets ménagers et assimilés dans des conditions optimales de sécurité pour l'environnement. Le principe général de l'enfouissement est de stocker les déchets, en supprimant leur contact direct avec le sol à l'aide de géomembranes et d'argile imperméable, de récupérer les jus polluants (lixiviats) et le biogaz issu de leur fermentation pour une valorisation énergétique.

Le Taillis à Très Courte Rotation (TCCR) est une culture pérenne (durée de vie : 20-25 ans) d'espèces ligneuses plantées à très haute densité (> 15 000 pieds/ha) destinée à la production de bois-énergie. Le qualificatif « Très Courte Rotation » trouve son origine dans la fréquence des récoltes : tous les 2 à 3 ans

A Penol, ces plantations vont permettre d'utiliser l'eau issue du traitement des lixiviats (liquide résiduel qui s'écoule à travers les déchets enfouis).

14 500 tiges de saule ont été plantées en 5 jours, tous les 50 cm à 15 cm de profondeur. Avec un système élaboré de sondes permettant de jauger la température, la salinité et l'humidité, ce champ de saules traitera de façon naturelle les excédents d'eau traitée qui ne peuvent être rejetés dans un cours d'eau.

Les saules à planter



La zone plantée



Un plant tous les 50cm



NOS ASSOCIATIONS

Le Sou des Ecoles

Le premier semestre a démarré très fort pour les activités scolaires financées par le sou.



Alors que les plus grands ont passé une journée à la ferme Lespinasse pour découvrir les pratiques écologiques de culture : paillage, compost..., les plus petits ont découvert et se sont essayés à la grande cuisine en étant accueillis au lycée professionnel de Voreppe !



La fin de l'année approchant, l'ensemble des écoliers a eu la visite des lutins du père Noël (ce dernier était trop occupé à préparer sa nuit du 24 au 25 et a décliné l'invitation). Les traditionnelles brioches et papillotes ont été distribuées.



Et cette nouvelle année qui commence est l'occasion pour les élémentaires de se lancer à l'assaut des pistes de ski de fond. Malgré une météo capricieuse, ils ont pu s'initier aux plaisirs de la glisse et de la neige. Les trois classes ont également profité de la venue de la Compagnie des 3 chardons qui leur a proposé le spectacle : « Le bel oiseau ».



Le sou remercie donc tous les contributeurs des diverses ventes qui ont eu lieu : croissants, marché de Noël, fromages et vins, ainsi que la mairie, le conseil départemental et la Fête du Village pour leur soutien.

Nous vous donnons rendez-vous prochainement pour nos « opérations croissants », fromages et bières artisanales, paëlla et plantes.

Quant aux enfants, les élémentaires vont continuer à profiter de leurs sorties ski et tous vous attendent nombreux au carnaval le **28 avril** ainsi qu'à la kermesse le **23 juin** qui clôturera l'année scolaire.

L'équipe du Sou.

Inscriptions : dernière ligne droite

Afin d'attribuer les dernières places disponibles pour septembre 2018, le bureau de Montaud'Ubohu s'est réuni début janvier pour une première commission d'analyse des dossiers d'inscriptions. Une seconde commission attribuera les dernières places début avril.

Alors si vous souhaitez confier votre enfant à Montaud'Ubohu pour l'année 2018/2019, ne tardez plus et inscrivez-vous dès maintenant en contactant Aurélie via mail : rt@montaud-ubohu.fr ou par tel 04.76.93.35.98.

« En piste »

Au fil de l'année 2018 nous partirons à la découverte du cirque, de ses artistes, de ses numéros, de ses animaux. Ce thème sera l'occasion d'apprécier et de participer si vous en avez envie, à différentes activités manuelles, créatives et d'éveil. Nous finirons ce joli voyage par une sortie au cirque pour les plus grands. Les clowns et animaux ont d'ailleurs déjà pris possession de notre piste aux étoiles...

« Montaud givré »

Avec des conditions météo bien hivernales, les « parents-lutins » de Montaud'Ubohu ont chaussé leurs luges, mis leurs plus beaux bonnets pour venir nous régaler d'une multitude de crêpes délicieuses, surtout au chocolat ! Malgré le froid quel bonheur de voir des tigres se promener dans les allées grâce aux « lutins-maquilleurs », des rockeurs aux cheveux roses et même une horde de vikings... Beaucoup de joie et de bonne humeur qui ont pu être immortalisées par les « lutins-photographes », via des polaroids plutôt loufoques mais à l'image de la journée placée sous le signe de l'amusement !



« Fais-moi un signe »

Cette nouvelle année est de nouveau placée sous le « signe » de l'échange et du partage. Pour ce faire, les ateliers signes ont de nouveau eu lieu... Véronique nous a permis d'apprendre de façon ludique, via des comptines et petites histoires, une autre façon de communiquer avec nos bouts d'choux. Les ateliers sont ouverts à tous, accessibles du plus petit au plus grand et toujours dans la bonne humeur alors venez nous rejoindre....



« Même pas peur !!! »

Un seul mot d'ordre : tous déguisés ! Nos petits diabolotins ont frissonné de plaisir avec la fête d'Halloween. Dans un décor cauchemardesque, petites sorcières et mini squelettes se sont amusés à se faire peur tout en dévorant de monstrueuses gourmandises.



Passage Com Com

En 2017, nous avons intégré la « Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté », cela nous permet d'avoir accès à des formations, des réunions nous permettant d'étoffer nos connaissances en matière de projets éducatifs, financement et possibilités d'évolution. Par ce biais nous pouvons aussi échanger avec d'autres structures similaires ou non, afin de fortifier nos acquis en tant qu'association mais aussi d'avoir une vision à plus long terme. Dépendant désormais de la communauté de communes et non plus de la commune, en accord avec cette dernière, nous allons devoir coller à leur cahier des charges. Des modifications, sont donc possibles, actuellement en cours de discussion lors des réunions du bureau de Montaud'Ubohu.

Démarche « label parental » avec l'ACEPP

Le label parental permet de mettre en évidence les spécificités d'un projet parental. Il consiste à faire un "état des lieux" de nos pratiques, de nos valeurs et de nos projets mais aussi de se remettre en question afin de voir les perspectives possibles. A travers le label, cela va nous permettre de nous rendre compte de ce que l'on fait ou pas mais surtout de valoriser nos pratiques en lien avec les familles.

Le label va être un outil nous permettant de progresser et de garder vivant le projet parental.

Ce travail se réalise sur toute l'année en lien avec les professionnelles de la structure et les parents, tout en étant accompagnés par l'ACEPP 38-73 (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels).



Le Bureau de l'association.

Nouvelles de MTA :

Mylène ayant eu la nécessité de lever le pied en fin d'année 2017, c'est Claudia qui..., au pied levé, l'a remplacée !!

C'est avec joie, qu'en ce début d'année, Mylène nous est revenue... "Bon pied, bon œil" !

Montaud T'Aime remercie chaleureusement Claudia et souhaite une bonne année 2018 à tous ses jeunes adhérents ainsi qu'à l'ensemble des montaudins.

L'équipe de Montaud t'aime.



Association La Fête du Village (FDV)

Avis à la population, La Fête du Village 2018 communique :

Les dates retenues seront le **21 et 22 juillet**.

Après son assemblée générale de mi-novembre et le renouvellement partiel de son bureau, ainsi que la mise à la retraite anticipée (réservistes tout de même) de certains membres canal historique, nous avons accueilli Joël DAGUET.

Les bons résultats de l'édition 2017 ont permis de distribuer 250€ à chacune des 9 associations partenaires, que nous tenons à remercier ici pour leur participation.

Les membres du conseil d'administration de la fête du village se sont réunis le 18 janvier pour commencer à tracer les grandes lignes de l'édition 2018, qui devrait réserver quelques surprises, nouveautés et reprises.

Nous vous en dirons plus dans les prochains échos.

Toute l'Equipe FDV vous souhaite une très bonne et heureuse année 2018.

<https://www.facebook.com/fdvmontaud38/>

www.fdvmontaud38.com





Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud (A.S.C.S.M.)

Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud
Siège Social : Mairie – Place du Village 38210 Montaud
Présidente : Brigitte Bonnet-Eymard

Meilleurs vœux à toutes et tous !

Dès le mois de septembre 2017, les activités de l'association (*Chorale, Pilates, Gym, Danse-Jazz, Vannerie, Groupe des Aînés*, et une nouvelle activité *QI Gong*) ont repris à la salle la Montaudine pour le bonheur de nos 88 adhérents !

Le samedi 14 octobre a eu lieu le concert de la chorale de Montaud avec la chorale de Murinais/Poliénas.

Le samedi 18 novembre "soirée Théâtre". L'ASCSM a accueilli la Compagnie du Théâtre de l'Arc en Ciel pour présenter une pièce de Molière "Georges Dandin". Rires et sourires n'ont pas manqué de se dessiner sur les visages des nombreux spectateurs.

Le vendredi 22 décembre, dans le cadre de "Jour le plus court", Jean-Marc Château a projeté plusieurs courts-métrages ... (*Bologne, Madagascar, deux fictions primées dans plusieurs festivals et pour la première fois, deux animations de grande qualité*)

Et pour 2018 ... Notez dès à présent :

1) samedi 10 mars : la chorale de Montaud va donner de la voix en participant au **Concert RETINA** à Tullins.

2) samedi 24 mars - Soirée Cinéma : Cette année encore, pour bien démarrer la saison de printemps, l'ASCSM (Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud) vous propose une séance cinéma à **20h30** à la salle La Montaudine, avec deux nouveaux films de Bernard Boyer (*qui est déjà venu à Montaud nous projeter ses films en 2016 et 2017*)

→ Avec en première partie un court métrage "**Les sœurs Gaillard**" filmé à Valjouffrey, dans le style des films tournés avec les deux frères.

→ Et en deuxième partie, Monica, artiste peintre va nous faire voyager d'Ushuaia à Puerto Williams (la ville la plus australe du monde au Chili) dernière escale avant le mythique cap Horn, des glaciers de la cordillère Darwin vers l'ouest inaccessible jusque dans l'immensité des plages de San Pablo ou du détroit de Magellan.

3) dimanche 27 mai : Concert de la Chorale qui fêtera ses 20 ans.

Contact : ascsmontaud@gmail.com

Le Bureau de l'ASCSM.



Association Notre Dame des Sommets (A.N.D.S.)

Tout d'abord : heureuse et joyeuse année à tous, santé et joies avec le plaisir de partager un moment ensemble !

Depuis notre dernier article, la vie de l'association a été ponctuée par plusieurs actions.



Nous avons eu la joie de vous voir nombreux autour de l'apéritif offert le **15 août**, après la montée vers la statue de Marie. Le repas partagé a réuni une bonne « tablée » heureuse de passer un moment ensemble au cœur de l'été.



Puis à l'occasion des journées du Patrimoine, Charles Robbez-Masson nous a fait partager sa passion de l'histoire et en septembre dernier celle-ci portait sur **l'eau potable** au village et ses alentours avant l'eau au « robinet » La salle était bien petite pour contenir toutes les personnes intéressées par ce sujet.



Décembre est là et c'est le **Marché de Noël** qui a réuni les « gourmands » pour un diots/ravioles, toujours apprécié. Avec l'aide des amis de la Fête du Village, la buvette et la restauration se sont passés dans les meilleures conditions possibles.



La journée s'est achevée avec la montée aux flambeaux vers l'église où nous attendait le bouillon de Pascale qui a réchauffé les marcheurs avant d'entendre les chansons proposées par Christine Mazin. En effet, les enfants qui avaient participé aux Temps d'Activités périscolaires avec notre musicienne montaudine ont présenté les chansons apprises. Des enfants heureux devant un public conquis !





En ce début d'année, l'association vient de vivre l'une de ses actions annuelles particulièrement festives avec la **fête de Saint-Antoine**. Une fête des laboureurs qui permet chaque année de réunir une petite centaine de personnes.

La messe était célébrée par le Père Claude Nzas, animée et chantée avec la participation de nombreux chanteuses et chanteurs, musiciennes et musiciens, deux guitares, deux flûtes traversières, un violoncelle et le piano ! Des chants bien accompagnés !!!



Magnifiquement décoré par Bernadette notre artiste, le « bayard », aux couleurs de la valse « A chacun son étoile », a porté les brioches qui ont été bénies et distribuées aux participants.

Puis direction La Montaudine – décorée avec beaucoup de goût par Martine - où l'association a offert un apéritif préparé avec l'aide de tous (quiches, pizzas, cakes salés mais aussi service et accueil).



Le repas traditionnel : soupe à l'oignon, charcuteries maison, salades variées, fromage et pour terminer la ronde des desserts avec mousse au chocolat et flan aux œufs.



Dans le cours de la soirée, la visite de « Mamagalli », venue nous expliquer que « alcoolique » et « ivrogne » c'est différent, a fait résonner la salle de 1000 rires... Elle nous a aussi conté à sa façon les aventures de la vannerie, du village gaulois de Montaudix et de ses animateurs Louis « l'osierix » et Elisabeth « œil de lix ». Une activité tresseuse de liens, au propre comme au figuré, à l'image du « lien montaudin » relais d'infos et de demandes, animé par Brigitte Bonnet-Eymard, épouse de Louis. Pascale nous a donné lecture d'une lettre « insolite »



Puis Sylvain, notre musicien « virtuose », a

« mis le feu » à la salle pour que les convives chantent et dansent jusqu'au bout de la nuit !!! Jean-Marie en a profité pour « pousser la chansonnette » !



Une cuvée 2018 chaleureuse et fort réussie malgré le froid extérieur.

Rendez-vous en mai pour le « **Printemps des cimetières** » avec Charles Robbez-Masson qui nous fera visiter le cimetière communal. Il nous expliquera les différents symboles que l'on peut trouver sur les monuments anciens et actuels. Le rendez-vous est pris pour le dimanche 13 mai 2018 (informations dans les prochains échos).



L'équipe de l'ANDS.

Je me tresse un bonheur comme un panier de jonc.
Claude Roy



Le collectif "Les Enfants dans les Bois" vous souhaite une année 2018 des plus épanouissantes. Que celle-ci puisse, tous autant que nous sommes, nous faire vibrer sur des projets enthousiasmants.

L'Art et la Nature seront au rendez-vous cette année encore et nous vous tiendrons informés au fil des échos de la commune.

L'hiver s'est installé sur le chemin d'art et certaines créatures sont toujours là à vous attendre au détour du chemin.

Nadine & Christel.

Une matinée boudins en images



SUR MONTAUD AUSSI...

Hyoshi Sports

L'année 2017 restera dans la mémoire collective du club :

- Une bonne année sportive
- Les 30 ans du club dignement fêtés
- 3 départs de salariés et 3 arrivées
- Passage de 175 adhérents en 2015/2016 à 116 adhérents en 2016/2017
- Une participation active aux TAP des écoles



Le club poursuit sa route avec 98 inscrits en ce début 2018 et des activités diverses et variées. Judo à partir de 5 ans, cardio-dance, fit postural, fit-sculpt, cross training, fit-pump, training fonctionnel 3D : des activités pour tous les âges et à la porte de notre commune.

Venez faire la connaissance des coachs et profiter du tarif préférentiel accordé aux Montaudins.

Ferme Lespinasse



Bonne année 2018 !

Pour l'année écoulée, parmi les activités qui nous ont apporté beaucoup de joie, nous citerons l'accueil des élèves pendant les temps périscolaires en remerciant Evelyne pour sa participation ainsi que la visite des classes de Clémence et de Corinne.

Vous pouvez voir l'ambiance sur les photos.

La porte ouverte de l'an dernier



Pour l'année à venir, nous pouvons déjà vous inviter à la porte ouverte de printemps le 17 juin (thème : l'élément feu).

Vous pouvez toujours venir admirer les belles orchidées de Fernando et également acheter sur place les produits de la ferme.

Venez nombreux...

La ferme Lespinasse est située sur les contreforts du Vercors, à 20 Km de Grenoble. Brigitte et Fernando cultivent et transforment des plantes aromatiques et médicinales. L'association « Coup de Pousse » aide aux projets de la ferme. (Sortie n°12 de l'autoroute Grenoble – Lyon = dernière sortie gratuite)



www.ferme.lespinasse.free.fr



04 76 93 64 49

A bientôt, Brigitte et Fernando.

1^{er} service de proximité des services à la personne

(Certification AFNOR des services à la personne)



Implantée à Saint Quentin sur Isère depuis 1982, votre association ADMR est composée de 12 bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de la population locale :

L'association locale intervient sur les communes de :

MONTAUD, POLIENAS, LA RIVIERE et ST QUENTIN SUR ISERE.

L'association locale vous accueille, le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30, à :

ADMR DU BAS GRESIVAUDAN,
6 Place Charles Daclin
38210 Saint Quentin sur Isère
admrbaqr@fedez38.admr.org

En dehors de ces horaires d'ouverture, une permanence est assurée au 06 78 23 34 50

LES SERVICES PROPOSES :

Gamme AUTONOMIE : Les personnes âgées, en situation de handicap ou malades, peuvent vivre sereinement et en toute indépendance à leur domicile. La qualité de la relation, privilégiant le respect et l'attention, est au cœur de l'intervention. La large palette de services répond aux besoins des personnes aidées, à domicile ou en structure d'accueil.

Gamme DOMICILE : Nous facilitons votre quotidien pour une maison toujours agréable à vivre. Pour continuer à profiter de vrais moments de bonheurs en famille, tout en gardant une maison accueillante et saine, l'ADMR met à votre disposition du personnel professionnel pour effectuer les tâches ménagères et votre repassage à domicile: Ménage, Repassage.

Gamme FAMILLE : Attentifs au bien-être des enfants et soucieux de maintenir un équilibre familial lorsqu'il est difficile pour les parents de faire face aux différentes obligations : familiales, professionnelles et sociales. Ponctuellement ou quotidiennement, vous pouvez compter sur les associations ADMR.

Pour tout renseignement, contactez l'association :

ADMR FAMILLE SUD GRESIVAUDAN VERCORS :

04 76 56 35 99, famille38@fedez38.admr.org

Retrouvez les autres services

proposés sur

www.admr38.org

50% des dépenses sont déductibles de vos impôts (article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation)



ADMR
DU BAS GRESIVAUDAN
04 76 65 57 24



E.F.S. (Etablissement Français du Sang) Site de Grenoble, 29, avenue Maquis du Grésivaudan - BP 35 - 38701 LA TRONCHE –
Tél. : 04.76.42.43.44

Toutes les informations concernant les horaires et même pour rendre un rendez-vous sur :
www.rhonealpes.dondusang.net

Le don non thérapeutique

Lorsqu'un don ne peut être utilisé pour la préparation de produits sanguins en vue d'une transfusion, il peut être réorienté vers une utilisation non thérapeutique.

Qu'est-ce que le don non thérapeutique ?

Fabrication de réactifs pour les analyses biologiques (groupages sanguins, tests de coagulation...), recherche scientifique, formation aux métiers de la santé dans les lycées et les universités... L'EFS fournit à certains partenaires et à ses propres laboratoires des composants du sang, indispensables à l'enseignement, à la recherche et aux tests de laboratoire.

Qui peut donner ?

Dans certains cas, un don à usage non thérapeutique est directement proposé au donneur par le médecin lors de l'entretien prédon, en fonction de caractéristiques spéciales de son sang – notamment certaines particularités antigéniques – ou parce que l'entretien révèle une contre-indication médicale au don de sang. Dans ce cas, le donneur reçoit une information spécifique et le prélèvement n'est réalisé qu'avec son accord écrit.

Le déroulement du don non thérapeutique est alors identique à celui du don de sang. On prélève au donneur une quantité appropriée de sang, qui ne peut être supérieure à celle qu'on prélèverait pour un don thérapeutique.

Le don volontaire de moelle osseuse

La greffe de moelle osseuse représente un espoir de guérison pour de nombreuses personnes atteintes de cancers ou de maladies du sang.

La moelle osseuse, source des cellules du sang.

La moelle osseuse est située dans les os longs et les os plats – à ne pas confondre avec la moelle épinière, située dans la colonne vertébrale. Elle renferme des cellules très précieuses, appelées cellules souches hématopoïétiques, qui donnent naissance aux cellules du sang : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

A quoi sert le don ?

Pour soigner les maladies du sang, la greffe de moelle osseuse est l'un des traitements efficaces. 80 % des greffes de moelle osseuse sont réalisées pour traiter certaines formes de cancers comme les leucémies, les lymphomes ou les myélomes.

Les personnes atteintes de maladies du sang (thalassémie, drépanocytose), d'anémie aplasique ou de troubles héréditaires du système immunitaire et du métabolisme peuvent également avoir besoin d'une greffe de moelle osseuse.

Prochaines collectes pour Tullins de 16h30 à 19h45, salle des fêtes (à Fures) :

- Mardi 20 février
- Jeudi 1^{er} mars



Michel Murdinet.